

Le cinéma à

Rimouski

Dès son apparition, le cinéma, que ce soit à Rimouski ou ailleurs au Québec, fut immédiatement condamné par le clergé comme étant une atteinte aux bonnes mœurs. Dans une enquête publiée dans le journal **Chez nous** du 15 janvier 1923, on conclut: "Pas de théâtre, de vues animées dans aucun de nos villages. La santé morale, physique et intellectuelle de notre population en sera plus saine (1)." Le cinéma, disait-on, était trop souvent une incitation à la luxure. Les affiches barriolées de presque tous les théâtres étaient très souvent immorales. Les habitués des salles de cinéma faisaient leurs délices de films où l'amour libre, le concubinage, le divorce, la séduction, etc., étaient les sujets habituels. Dans cette optique, le cinéma avait donc une mauvaise influence, surtout chez les jeunes. Les cours de justice pouvaient fournir des statistiques éloquentes en ce sens chez les jeunes délinquants. Aussi on raconte que, près de Sherbrooke, un jeune homme de quinze ans aurait tué sa mère en voulant imiter les exploits des "cowboys". Malgré toutes les critiques, les gens allaient tout de même au cinéma.

À Rimouski, il n'y avait alors que des films muets. Les films sonores ne feront leur apparition qu'un peu plus tard. L'unique cinéma de Rimouski, **Au Bon Théâtre**, situé sur la rue St-Germain ouest, à l'emplacement occupé actuellement par le restaurant **Mon Copain**, inaugura les films parlants au mois d'août 1930. Le public rimouskois attendait cet événement avec impatience.

En 1940, une résolution ayant trait à la fermeture du cinéma le dimanche est passée au Conseil de Ville. Les propriétaires du **Bon Théâtre** auraient, semble-t-il, refusé de se rendre aux demandes du clergé et du conseil. On demande donc que les procédures nécessaires ou utiles soient prises contre toutes les infractions à la loi du dimanche commises par le Bon Théâtre (2).

En 1948, on réclame la formation d'un ciné-club. Personne ne songe à nier que le cinéma ait pris définitivement place dans la civilisation moderne. Mais on se rend également compte de la mauvaise influence que peut avoir le cinéma sur les gens qui ne sont pas préparés à juger la valeur d'un film. La création d'un ciné-club permettrait donc d'éduquer les masses en rapport avec les productions cinématographiques. Cela permettrait en outre, de pouvoir faire un choix et de prévenir ainsi la présentation de "navets". (3) Ce n'est qu'au mois d'août 1954 que prendra naissance le premier ciné-club dans notre ville avec l'initiative des Compagnons de l'Art. Dès la première représentation, certains problèmes se sont posés. D'une part, on regrettait l'absence d'un expert du cinéma qui aurait pu orienter le débat et ramener "aux questions essentielles ce qu'on doit retenir du spectacle cinématographique (4)." D'autre part, on se plaignait du bavardage qui, à cette époque comme aujourd'hui d'ailleurs, indisposait les gens vraiment intéressés au film. On avait aussi des problèmes d'ordre technique. "Le cinéma", dit-on,

“devra s'adjoindre, au plus tôt, un compagnon qui sache manier un appareil 16 mm (5).”

Durant les années cinquante, plus précisément de 1953 à 1956, on mit sur pied plusieurs semaines de cinéma. La première s'est tenue dans la grande salle de l'École de Marine, sous le patronage de l'École des Parents et des Compagnons de l'Art. La seconde, organisée par la Société des Concerts, eut lieu au Centre des Loisirs St-Germain. Le but de ces semaines était d'éduquer la population en permettant “aux jeunes comme aux adultes de se servir de leur jugement devant les films qu'on présentait journellement (6).”

Le 5 octobre 1957, on assistait à la première d'un film rimouskois intitulé **Avant d'être capitaine**. C'était un documentaire sur les activités de l'École de Marine. Ce film réalisé par Rimouski Production Inc. était l'oeuvre de M. Louis-Paul Lavoie et de son équipe qui comprenait messieurs François Raymond, narrateur, Gilles Fournier, technicien et Gérard Barbin, scripteur. L'évènement avait rassemblé toute l'élite rimouskoise. (7)

En 1967, un article de Lisette Morin paru dans le **Progrès du Golfe** remet à l'honneur toutes les critiques déjà faites sur la situation du cinéma dans notre ville. Mlle Morin s'afflige de l'incroyable indigence des programmes dans les salles locales. Elle déplore également, critique faite quinze ans auparavant, le contrôle de l'industrie cinématographique par les “grands monopoles ou des distributeurs rapaces (8)”.

En 1977, le public rimouskois semble-t-il plus éduqué face au cinéma qu'en 1953? Si on en juge par les possibilités que nous offrent maintenant nos salles de cinéma, il y a eu évolution. Malgré des programmes encore pauvres, nous avons l'occasion de voir, au même titre que les grandes villes, les meilleures productions. D'ailleurs nous constatons que de plus en plus de gens, surtout les étudiants, sont mieux avertis et par conséquent plus exigeants devant ce qu'on leur présente. Sans doute y a-t-il place pour de l'amélioration, mais les efforts faits en vue de préparer un public plus critique semble avoir porté fruit et l'avenir devrait être entrevu avec optimisme.

Jacques Ouellet.

REFERENCES:

- 1- **Enquête sur les vues animées** dans, **Chez Nous**, le 15 janvier 1923, p. 1.
- 2- **A propos du théâtre le dimanche** dans, **L'Echo du Bas St-Laurent**, le 19 juin 1940, p. 6.
- 3- Richard Joly, **Evaluation du cinéma** dans, **L'Echo du Bas St-Laurent**, le 19 août 1948, p. 3.
- 4- **Naissance d'un ciné-club** dans, **Le Progrès du Golfe**, le 3 décembre 1954, p. 5.
- 5- **Ibidem**.
- 6- **Les raisons de la Semaine du Cinéma à Rimouski** dans, **Le Progrès du Golfe**, le 30 octobre 1953, p. 5 et **Une “Semaine du Cinéma” à Rimouski du 16 au 20 octobre** dans, **Le Progrès du Golfe**, le 14 septembre 1956, p. 5.
- 7- **Présentation “en première” d'un film rimouskois** dans, **Le Progrès du Golfe**, 5 octobre 1957, p. 1.
- 8- Lisette Morin, **Le septième art: un art bafoué à Rimouski** dans, **Le Progrès du Golfe**, le 27 juillet 1967, p. 5.